

Liste des supports des contrats :

PRESTIGE RMM VIE 2  
PRESTIGE RMM CAPI 2

Fonds en euros Cardif Assurance Vie

Taux de rendement brut de l'actif du fonds en euros en 2024 : 3,47%

Taux annuel de frais de gestion : 0,92%

Cette liste et le nombre d'unités de compte proposées sont susceptibles d'évoluer. Pour tout support en unité de compte choisi correspondant à un OPC, vous devez au préalable avoir lu attentivement le Document d'Information Clé (DIC) ou, le cas échéant, la note détaillée ou les caractéristiques principales et les garder en votre possession. Les documents sont disponibles sur le site de la société de gestion ou sur le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) pour les OPC de droit français.

Pour tout autre support en unité de compte choisi ne correspondant pas à un OPC, vous devez au préalable avoir lu attentivement les caractéristiques principales et les garder en votre possession.

Les Documents d'Informations Clés (DIC)/Documents d'Informations Spécifiques (DIS) sont mis à disposition sur le site de l'Assureur : <https://document-information-cle.cardif.fr/aep>

**L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur ; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et / ou des marchés immobiliers. Les supports en unités de compte présentent donc un risque de perte en capital pouvant être partielle ou totale.**

### Liste des supports en vigueur au 1er juillet 2025

Les versements et les arbitrages entrants sur des supports en unités de compte correspondant à des **supports immobiliers** sont réalisés dans la limite de l'enveloppe disponible. Pendant leur période de commercialisation, le Souscripteur peut souscrire au support immobilier sous forme d'un versement initial ou complémentaire ou d'un arbitrage en provenance du Fonds Général / Fonds en euros. Les versements programmés sont exclus.

Les supports en unités de compte correspondant à des parts de supports immobiliers et les supports de Private Assets (supports de capital investissement (Private Equity), de dette privée (Private Debt) ou d'infrastructures) doivent respecter les limites prévues dans les Dispositions Spéciales dédiées à ces supports remis lors de la souscription.

Après chaque opération :

- La part totale de la valeur de rachat affectée à un OPCI ne doit pas dépasser 2 000 000 euros par support et par contrat,
- La part totale de la valeur de rachat affectée à une SCI ne doit pas dépasser 1 000 000 euros par support et par contrat,
- La part totale de la valeur de rachat affectée à une SCPI ne doit pas dépasser 500 000 euros par support et par contrat,
- La part totale de la valeur de rachat affectée à des supports immobiliers et des supports de Private Assets (supports de capital investissement (Private Equity), de dette privée (Private Debt) ou d'infrastructures) ne doit pas dépasser 10 000 000 euros,
- La part totale de la valeur de rachat affectée à des supports immobiliers et des supports de Private Assets (supports de capital investissement (Private Equity), de dette privée (Private Debt) ou d'infrastructures) ne doit pas dépasser 50% de la valeur de rachat du contrat.

Les renvois ci-dessous sont des explications des renvois présentés dans le tableau ci-après :

- (1) Des frais de 0,25% maximum peuvent être prélevés sur les supports en unités de compte adossés à un actif susceptible de supporter des frais sur opérations financières.
- (2) Indicateur synthétique de risque permettant d'apprécier le niveau global de risque d'investissement sur un support en unités de compte, conformément au règlement délégué (UE) n°2017/653 du 8 mars 2017. Donnée communiquée par notre fournisseur de données financières.
- (3) Performance du support sur l'année civile précédente avant prise en compte des frais de gestion de l'actif non communiquée par notre fournisseur de données financières.
- (4) Moyenne annualisée sur les 5 dernières années civiles communiquée par notre fournisseur de données financières. En l'absence d'ancienneté suffisante, cette indication est donnée sur la durée d'existence de l'unité de compte.
- (5) "Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation" du support communiqués par notre fournisseur de données financières.
- (6) Taux de rétrocessions de commission perçues par le distributeur et le gestionnaire du contrat au cours de l'année civile précédente.
- (7) Performance de l'année civile N-1 du support après prise en compte des frais de gestion de l'actif communiquée par notre fournisseur de données financières. Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- (8) Frais de gestion sur les engagements exprimés en nombre d'unités de compte tels que figurant dans votre documentation contractuelle.
- (9) Les frais totaux, exprimés en pourcentage, constituent la somme des frais de gestion de l'actif et des frais de gestion du contrat.
- (10) Performance nette de l'actif N-1 diminuée des frais de gestion annuels du contrat (1+Performance nette de l'actif N-1)\*(1-Frais de gestion du contrat)-1.
- (11) Le support BNP Paribas Mois ISR est un support réceptacle ayant un SRI inférieur ou égal à 2, utilisé lors de certaines opérations comme la fermeture d'un support en unités de compte sur lequel des versements programmés ou des services financiers étaient en cours, ou pour l'affectation des revenus attribués à un support qui serait fermé à la souscription à la date d'attribution des revenus.

NC : L'information est indiquée Non Communiquée (NC) dans les cas suivants :

- lorsque l'information est indisponible car la date de création du support est trop récente ;
- lorsque la donnée n'a pas été communiquée par notre fournisseur de données ;
- lorsque la performance finale n'est pas calculable car l'une des données permettant de la calculer est manquante ;
- pour les frais de gestion de l'actif et les rétrocessions de commissions des titres vifs, supports pour lesquels ces données ne sont pas applicables ;
- pour les rétrocessions de commissions des Exchange Traded Fund (ETF), supports pour lesquels ces données ne sont pas applicables ;

Les sociétés de gestion prélèvent des frais de gestion financière sur les Organismes de Placement Collectif proposés au titre du contrat.

Une partie de ces frais peut être reversée sous forme de rétrocessions de commission au gestionnaire du contrat, et/ou, le cas échéant, au distributeur.

Les frais de gestion du contrat sont prélevés par l'assureur en nombre d'unités de compte.

L'ensemble de ces frais diminue la performance finale du contrat.

Code ISIN	Libellé	Forme juridique <sup>(1)</sup>	Société de gestion	Indicateur de risque de l'actif (SRI) : 1 (faible) à 7 (élevé) <sup>(2)</sup>	Performance brute de l'actif		Frais de gestion de l'actif <sup>(3)</sup> dont frais rétrocédés (taux de rétrocessions de commissions <sup>(6)</sup> )	Performance nette de l'actif		Frais de gestion du contrat (gestion libre) <sup>(8)</sup>	Frais totaux <sup>(9)</sup> dont frais rétrocédés (taux de rétrocessions de commissions <sup>(6)</sup> )	Performance finale pour le titulaire du contrat	
					Annuelle (N-1) <sup>(5)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>		Annuelle (N-1) <sup>(7)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>			Annuelle (N-1) <sup>(10)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>
<b>Fonds actions</b>													
LU0256839274	ALLIANZ EUROPE EQY GROWTH AT (EUR)	SICAV	ALLIANZ GLOBAL INVEST GMBH	5	-10,18%	4,09%	1,85% (dont 0,75%)	-8,75%	NC	0,92%	2,77% (dont 0,75%)	-9,59%	NC
LU1548497772	ALLIANZ GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE AT (H2-EUR)	SICAV	ALLIANZ GLOBAL INVEST GMBH	6	1,62%	6,59%	2,11% (dont NC)	1,70%	NC	0,92%	3,03% (dont NC)	0,76%	NC
FR0007052782	AMUNDI CAC 40 UCITS ETF Dist	ETF	AMUNDI AM	5	0,98%	11,30%	0,25% (dont 0,00%)	2,42%	NC	0,92%	1,17% (dont 0,00%)	1,48%	NC
FR0007054358	AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc	ETF	AMUNDI AM	5	8,74%	12,78%	0,2% (dont 0,00%)	10,15%	NC	0,92%	1,12% (dont 0,00%)	9,14%	NC
LU1681037864	AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF EUR DAILY H Cap	ETF	AMUNDI Lux S.A.	4	5,50%	14,69%	0,48% (dont NC)	7,29%	NC	0,92%	1,40% (dont NC)	6,30%	NC
FR0010429068	AMUNDI MSCI EMRG MARKETS III UCITS ETF C-EUR	ETF	AMUNDI AM	4	3,18%	4,99%	0,55% (dont 0,00%)	5,04%	NC	0,92%	1,47% (dont 0,00%)	4,07%	NC
FR0010361683	AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF Acc	ETF	AMUNDI AM	5	-9,00%	15,14%	0,85% (dont NC)	-10,04%	NC	0,92%	1,77% (dont NC)	-10,87%	NC
LU1165272862	ARISTOTLE US EQUITIES AH EUR Cap	SICAV	ABN AMRO INVEST SOLUTIONS	5	-0,26%	7,62%	1,7% (dont NC)	-0,27%	NC	0,92%	2,62% (dont NC)	-1,19%	NC
LU0165289439	ASIA EX JAPAN EQY A (C)	SICAV	HSBC Invest Funds (Lux) SA	5	4,61%	2,97%	1,84% (dont NC)	3,52%	NC	0,92%	2,76% (dont NC)	2,57%	NC
IE0004866889	BARING HONG KONG CHINA FUND A EUR Inc	OEIC	BARING INTER FUND MGRS (IRE) LTD	5	9,23%	-4,21%	1,7% (dont 0,63%)	6,69%	NC	0,92%	2,62% (dont 0,63%)	5,71%	NC
FR0010651224	BDL CONVICTIONS C	FCP	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	5	14,17%	12,14%	2,05% (dont NC)	16,41%	NC	0,92%	2,97% (dont NC)	15,34%	NC
LU0093570330	BL EQUITIES EUROPE B	SICAV	BANQUE DE LUX INVESTS S.A.	4	-6,39%	1,90%	1,41% (dont NC)	-6,04%	NC	0,92%	2,33% (dont NC)	-6,90%	NC
FR0010668145	BNP PARIBAS AQUA Classic CAPI	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	4	-3,07%	10,14%	2% (dont 1,00%)	-2,65%	NC	0,92%	2,92% (dont 1,00%)	-3,55%	NC
FR0010115410	BNP PARIBAS BEST SELECT* ACT* EURO ISR Classic CAPI	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	4	-0,14%	7,82%	1,8% (dont 0,90%)	1,10%	NC	0,92%	2,72% (dont 0,90%)	0,17%	NC
FR0010077412	BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN Classic CAPI	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	4	0,08%	6,86%	1,49% (dont 0,75%)	0,73%	NC	0,92%	2,41% (dont 0,75%)	-0,20%	NC
FR0010536144	BNP PARIBAS INDICE EURO Classic DISTRIBUTION	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	5	5,61%	10,32%	0,66% (dont NC)	6,98%	NC	0,92%	1,58% (dont NC)	6,00%	NC
FR0010128587	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND RESPONSABLE Classic CAPI	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	4	12,50%	6,32%	1,47% (dont 0,75%)	14,47%	NC	0,92%	2,39% (dont 0,75%)	13,42%	NC
FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS A EUR Acc	FCP	CARMIGNAC GESTION	4	1,97%	4,77%	1,5% (dont 0,69%)	2,97%	NC	0,92%	2,42% (dont 0,69%)	2,02%	NC
FR0010148981	CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR Acc	FCP	CARMIGNAC GESTION LUX	4	3,16%	9,31%	1,5% (dont NC)	4,74%	NC	0,92%	2,42% (dont NC)	3,78%	NC
FR0007450002	CG NOUVELLE ASIE C	FCP	COMGEST S.A.	4	-4,60%	-3,08%	2% (dont 0,69%)	-3,00%	NC	0,92%	2,92% (dont 0,69%)	-3,89%	NC
LU0594300096	CHINA CONSUMER FUND A-ACC-Euro	SICAV	FIL INVEST MANAGEMENT (Lux) S.A.	5	5,19%	-6,85%	1,91% (dont 0,69%)	3,61%	NC	0,92%	2,83% (dont 0,69%)	2,66%	NC
LU0823426308	CHINA EQY Classic CAPI	SICAV	BNP PARIBAS AM EUROPE	5	25,20%	-3,71%	2,21% (dont NC)	28,87%	NC	0,92%	3,13% (dont NC)	27,68%	NC
LU0318931192	CHINA FOCUS FUND A-ACC-Euro	SICAV	FIL INVEST MANAGEMENT (Lux) S.A.	5	6,22%	2,23%	1,91% (dont 0,69%)	4,96%	NC	0,92%	2,83% (dont 0,69%)	3,99%	NC
LU0210526637	CHINA FUND A USD	SICAV	JPMorgan AM (Europe) SARL	5	14,67%	-4,70%	1,71% (dont NC)	12,66%	NC	0,92%	2,63% (dont NC)	11,62%	NC
LU0823414635	CLEAN ENERGY SOLUTIONS Classic CAPI	SICAV	BNP PARIBAS AM LUX	6	-3,73%	-4,17%	1,98% (dont NC)	-4,00%	NC	0,92%	2,90% (dont NC)	-4,88%	NC
IE0030351732	COMGEST GROWTH CHINA Euro (C)	ICVC	COMGEST S.A.	5	-0,70%	-5,30%	1,59% (dont 0,46%)	0,72%	NC	0,92%	2,51% (dont 0,46%)	-0,21%	NC
IE00BD1D1222	COMGEST GROWTH JAPAN EUR R Acc Class	OEIC	COMGEST AM INTER LTD	4	4,15%	-1,17%	1,75% (dont 0,78%)	6,81%	NC	0,92%	2,67% (dont 0,78%)	5,83%	NC
FR0000284689	COMGEST MONDE C	SICAV	COMGEST S.A.	4	-6,34%	6,31%	1,99% (dont 0,69%)	-4,88%	NC	0,92%	2,91% (dont 0,69%)	-5,76%	NC
FR0000295230	COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	SICAV	COMGEST S.A.	4	-11,66%	6,53%	1,75% (dont 0,46%)	-10,07%	NC	0,92%	2,67% (dont 0,46%)	-10,90%	NC
LU0507265923	DWS INVEST TOP DIVIDEND LC	SICAV	DWS INVEST S.A.	4	6,10%	7,15%	1,59% (dont NC)	6,65%	NC	0,92%	2,51% (dont NC)	5,67%	NC
FR0010321810	ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE A	SICAV	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	4	-1,28%	0,90%	2,28% (dont 0,93%)	-0,05%	NC	0,92%	3,20% (dont 0,93%)	-0,97%	NC
LU0164902453	ECONOMIC SCALE US EQY AC	SICAV	HSBC Invest Funds (Lux) SA	5	9,82%	14,51%	0,95% (dont 0,27%)	10,52%	NC	0,92%	1,87% (dont 0,27%)	9,50%	NC
LU0304955437	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH A EUR	SICAV	CARNE GLOBAL FUND MGRS LUX SA	5	-4,97%	7,35%	1,92% (dont 0,64%)	-4,01%	NC	0,92%	2,84% (dont 0,64%)	-4,89%	NC
LU0138007074	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH A EUR H	SICAV	CARNE GLOBAL FUND MGRS LUX SA	5	5,51%	5,51%	1,94% (dont 0,64%)	0,99%	NC	0,92%	2,86% (dont 0,64%)	0,06%	NC
LU0073868852	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH A USD	SICAV	CARNE GLOBAL FUND MGRS LUX SA	5	1,56%	7,82%	1,92% (dont 0,64%)	2,72%	NC	0,92%	2,84% (dont 0,64%)	1,77%	NC
LU0225245348	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH I EUR H	SICAV	CARNE GLOBAL FUND MGRS LUX SA	5	0,27%	5,98%	1,49% (dont 0,18%)	1,45%	NC	0,92%	2,41% (dont 0,18%)	0,52%	NC
FR0000400434	ELAN FRANCE BEAR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	5	-0,89%	-12,02%	0,26% (dont NC)	-2,39%	NC	0,92%	1,18% (dont NC)	-3,29%	NC
LU0498181733	EMRG MARKETS EQY FUND A Acc EUR	SICAV	ABRDN INVESTS LUX S.A.	4	-1,79%	1,85%	1,94% (dont NC)	-2,05%	NC	0,92%	2,86% (dont NC)	-2,95%	NC
FR0000284150	ESSOR EMRG MARKETS	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	2,47%	2,56%	1,75% (dont 0,61%)	4,62%	NC	0,92%	2,67% (dont 0,61%)	3,66%	NC
FR0000931362	ESSOR USA OPPORTUNITIES P	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	-2,53%	4,37%	1,85% (dont 0,63%)	-2,12%	NC	0,92%	2,77% (dont 0,63%)	-3,02%	NC
LU0164906959	EUROPE VALUE A	SICAV	HSBC Invest Funds (Lux) SA	4	6,11%	9,68%	1,85% (dont NC)	6,76%	NC	0,92%	2,77% (dont NC)	5,78%	NC
LU0048578792	EUROPEAN GROWTH FUND A-Euro	SICAV	FIL INVEST MANAGEMENT (Lux) S.A.	4	10,87%	7,77%	1,89% (dont 0,69%)	11,65%	NC	0,92%	2,81% (dont 0,69%)	10,62%	NC
LU0524465977	EUROPEAN OPPORTUNITIES A Acc EUR	SICAV	AFFM S.A.	5	40,38%	19,51%	2,6% (dont NC)	41,96%	NC	0,92%	3,52% (dont NC)	40,65%	NC
LU0235308482	EUROPEAN OPPORTUNITIES R Acc EUR	SICAV	AFFM S.A.	5	40,38%	20,18%	1,85% (dont 0,27%)	41,97%	NC	0,92%	2,77% (dont 0,27%)	40,66%	NC
LU0048573561	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-USD	SICAV	FIL INVEST MANAGEMENT (Lux) S.A.	4	2,15%	10,63%	1,89% (dont 0,69%)	1,27%	NC	0,92%	2,81% (dont 0,69%)	0,34%	NC
IE0031814852	FSSA GREATER CHINA GROWTH FUND I (Acc) USD	OEIC	First Sentier Investors (Hong Kong) Ltd	5	5,36%	1,13%	1,57% (dont 0,46%)	3,32%	NC	0,92%	2,49% (dont 0,46%)	2,37%	NC
LU0552385295	GLOBAL OPPORTUNITY FUND A	SICAV	MSIM FUND MANAGEMENT (IRE) LTD	5	18,63%	9,23%	1,84% (dont NC)	18,64%	NC	0,92%	2,76% (dont NC)	17,55%	NC
LU0070992663	GLOBAL TECHNOLOGY LEADERS FUND AZ (C)	SICAV	JANUS HENDERSON INVEST EUROPE S.A.	5	7,31%	15,53%	1,87% (dont 0,60%)	7,62%	NC	0,92%	2,79% (dont 0,60%)	6,63%	NC
LU0365775922	GREATER CHINA A EUR (C)	SICAV	Schroder Invest Mgmt (Europe) S.A	5	1,81%	-0,09%	1,85% (dont 0,69%)	0,21%	NC	0,92%	2,77% (dont 0,69%)	-0,71%	NC
LU0823416762	HEALTH CARE INNOVATORS Classic CAPI	SICAV	BNP PARIBAS AM LUX	4	-13,33%	3,41%	1,96% (dont 0,75%)	-13,75%	NC	0,92%	2,88% (dont 0,75%)	-14,54%	NC
FR0007430806	HMG DECOUVERTES C	FCP	HMG FINANCE	3	10,75%	12,49%	1,5% (dont NC)	11,20%	NC	0,92%	2,42% (dont NC)	10,18%	NC
FR0010241240	HMG GLOBETROTTER D	FCP	HMG FINANCE	3	7,23%	9,39%	2% (dont 0,46%)	7,89%	NC	0,92%	2,92% (dont 0,46%)	6,90%	NC
FR0000427809	HSBC ACT* EUROPE AC	FCP	HSBC GLOBAL AM (FRANCE)	5	10,44%	11,19%	1,54% (dont NC)	12,60%	NC	0,92%	2,46% (dont NC)	11,56%	NC
FR0010143545	HSBC ACT* PATRIMOINE AC	FCP	HSBC GLOBAL AM (FRANCE)	5	5,97%	10,45%	1,53% (dont NC)	8,11%	NC	0,92%	2,45% (dont NC)	7,12%	NC
FR0010745778	HSBC EURO EQY VOLATILITY FOCUSED A	FCP	HSBC GLOBAL AM (FRANCE)	4	10,81%	8,87%	1,53% (dont 0,37%)	12,81%	NC	0,92%	2,45% (dont 0,37%)	11,77%	NC
FR0000982449	HSBC RESP INVEST FUNDS EU EQY GREEN TRANSIT* AC	SICAV	HSBC GLOBAL AM (FRANCE)	4	0,61%	5,64%	1,58% (dont 0,69%)	3,68%	NC	0,92%	2,50% (dont 0,69%)	2,73%	NC
IE0031442068	ISHARES CORE S&P 500 UCITS ETF USD (Dist)	ETF	BLACKROCK AM IRE LTD	NC	9,04%	14,02%	0,07% (dont 0,00%)	19,72%	NC	0,92%	0,99% (dont 0,00%)	18,62%	NC
LU0159052710	JPM US TECHNOLOGY FUND A (acc) - EUR	SICAV	JPMorgan AM (Europe) SARL	5	6,09%	14,26%	1,7% (dont NC)	6,78%	NC	0,92%	2,62% (dont NC)	5,80%	NC
FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO I	SICAV	LAZARD FRERES GESTION	5	6,06%	11,50%	1% (dont NC)	7,70%	NC	0,92%	1,92% (dont NC)	6,71%	NC
FR0007082060	LMDG FAMILLES & ENTREPRENEURS (EUR) P	FCP	UBS LA MAISON DE GESTION	4	6,43%	9,04%	1,85% (dont 0,78%)	8,12%	NC	0,92%	2,77% (dont 0,78%)	7,13%	NC
LU1809976522	LO FUNDS - WORLD BRANDS PA	SICAV	LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) SA	4	-2,10%	8,31%	2,22% (dont 0,88%)	-1,43%	NC	0,92%	3,14% (dont 0,88%)	-2,34%	NC
FR0000292278	MAGELLAN C	SICAV	COMGEST S.A.	4	-2,49%	-2,45%	1,67% (dont 0,46%)	-0,46%	NC	0,92%	2,59% (dont 0,46%)	-1,38%	NC

Code ISIN	Libellé	Forme juridique <sup>(1)</sup>	Société de gestion	Indicateur de risque de l'actif (SRI) : 1 (faible) à 7 (élevé) <sup>(2)</sup>	Performance brute de l'actif		Frais de gestion de l'actif <sup>(3)</sup> dont frais rétrocédés (taux de rétrocessions de commissions <sup>(6)</sup> )	Performance nette de l'actif		Frais de gestion du contrat (gestion libre) <sup>(8)</sup>	Frais totaux <sup>(9)</sup> dont frais rétrocédés (taux de rétrocessions de commissions <sup>(6)</sup> )	Performance finale pour le titulaire du contrat	
					Annuelle (N-1) <sup>(5)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>		Annuelle (N-1) <sup>(7)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>			Annuelle (N-1) <sup>(10)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>
FR0010554303	MANDARINE VALEUR R	FCP	MANDARINE GESTION	5	-0,39%	7,27%	2,05% (dont NC)	0,22%	NC	0,92%	2,97% (dont NC)	-0,70%	NC
LU0914733059	MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQY R/A(EUR)	SICAV	NATIXIS INVEST MGRS INTER	4	-2,57%	2,30%	1,84% (dont 0,71%)	-2,23%	NC	0,92%	2,76% (dont 0,71%)	-3,13%	NC
FR0010298596	MONETA MULTICAPS C	FCP	MONETA AM	4	11,74%	9,76%	1,49% (dont 0,46%)	12,82%	NC	0,92%	2,41% (dont 0,46%)	11,78%	NC
FR0011010149	NATIXIS ACT <sup>®</sup> US GROWTH H-R (C) EUR	FCP	NATIXIS INVEST MGRS INTER	5	13,96%	12,48%	1,8% (dont NC)	13,98%	NC	0,92%	2,72% (dont NC)	12,93%	NC
FR0000983819	OFI INVEST ESG ACT <sup>®</sup> CROISSANCE DURABLE ET SOL C	FCP	OFI INVEST AM	4	3,37%	8,33%	1,08% (dont NC)	4,75%	NC	0,92%	2,00% (dont NC)	3,79%	NC
LU0090689299	PICTET - BIOTECH P USD	SICAV	PICTET AM (EUROPE) S.A.	5	-3,84%	-1,32%	2% (dont NC)	-4,66%	NC	0,92%	2,92% (dont NC)	-5,54%	NC
LU0280435388	PICTET - CLEAN ENERGY TRANSIT <sup>®</sup> P EUR (C)	SICAV	PICTET AM (EUROPE) S.A.	5	-6,05%	9,52%	1,99% (dont NC)	-5,41%	NC	0,92%	2,91% (dont NC)	-6,28%	NC
LU0386882277	PICTET - GLOBAL MEGATREND SELECT <sup>®</sup> P EUR (C)	SICAV	PICTET AM (EUROPE) S.A.	4	-3,03%	5,46%	2% (dont 0,59%)	-2,41%	NC	0,92%	2,92% (dont 0,59%)	-3,31%	NC
LU0270904781	PICTET - SECURITY P EUR (C)	SICAV	PICTET AM (EUROPE) S.A.	5	3,81%	6,56%	1,99% (dont 0,59%)	4,12%	NC	0,92%	2,91% (dont 0,59%)	3,16%	NC
LU0372507243	PICTET - TIMBER HP EUR (C)	SICAV	PICTET AM (EUROPE) S.A.	5	-12,09%	4,50%	2,05% (dont NC)	-12,69%	NC	0,92%	2,97% (dont NC)	-13,49%	NC
LU0104884860	PICTET - WATER P EUR (C)	SICAV	PICTET AM (EUROPE) S.A.	4	-3,29%	7,84%	1,99% (dont 0,59%)	-2,68%	NC	0,92%	2,91% (dont 0,59%)	-3,58%	NC
FR0000422859	PLUVALCA FRANCE SMALL CAPS A	SICAV	FINANCIERE ARBEVEL	4	3,28%	6,43%	2,3% (dont 0,92%)	6,30%	NC	0,92%	3,22% (dont 0,92%)	5,32%	NC
FR0012383743	R-CO 4CHANGE INCLUS <sup>®</sup> & HANDICAP EQY C EURO	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	4,27%	7,05%	1,47% (dont 0,83%)	4,88%	NC	0,92%	2,39% (dont 0,83%)	3,92%	NC
FR0010784835	R-CO 4CHANGE NET ZERO EQY EURO C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	7,81%	10,91%	1,83% (dont 0,86%)	9,21%	NC	0,92%	2,75% (dont 0,86%)	8,21%	NC
FR0007085063	R-CO CONVICTION EQY MULTI CAPS EURO P	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	3,06%	8,74%	1,52% (dont 0,83%)	4,55%	NC	0,92%	2,44% (dont 0,83%)	3,59%	NC
FR0010187898	R-CO CONVICTION EQY VALUE EURO C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	14,63%	13,11%	1,5% (dont 0,83%)	16,09%	NC	0,92%	2,42% (dont 0,83%)	15,02%	NC
FR0010807099	R-CO CONVICTION EQY VALUE EURO F EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	14,17%	12,61%	1,9% (dont NC)	15,63%	NC	0,92%	2,82% (dont NC)	14,57%	NC
FR0010784348	R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	5	5,96%	11,32%	1,5% (dont NC)	7,64%	NC	0,92%	2,42% (dont NC)	6,65%	NC
FR0010784330	R-CO CORE EQY EURO C	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	5	5,67%	11,83%	1,7% (dont NC)	7,22%	NC	0,92%	2,62% (dont NC)	6,23%	NC
FR0007387071	R-CO MIDCAP FRANCE	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	8,82%	6,49%	2% (dont NC)	10,02%	NC	0,92%	2,92% (dont NC)	9,01%	NC
FR0010035592	R-CO OPAL 4CHANGE SUSTAINABLE TRENDS C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	-2,98%	5,00%	2,44% (dont NC)	-1,90%	NC	0,92%	3,36% (dont NC)	-2,80%	NC
FR0007025523	R-CO OPAL CROISSANCE Cap EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	5,64%	4,95%	1,99% (dont 0,85%)	6,80%	NC	0,92%	2,91% (dont 0,85%)	5,82%	NC
FR0011445378	R-CO OPAL EMERGENS C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	4,69%	1,27%	2,53% (dont NC)	6,45%	NC	0,92%	3,45% (dont NC)	5,47%	NC
FR0007468798	R-CO THEMATIC FAMILY BUSINESSES C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	-0,34%	3,16%	1,67% (dont 0,94%)	1,28%	NC	0,92%	2,59% (dont 0,94%)	0,35%	NC
FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	38,85%	13,41%	1,91% (dont 1,31%)	43,55%	NC	0,92%	2,83% (dont 1,31%)	42,23%	NC
FR0007457890	R-CO THEMATIC REAL ESTATE C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	8,95%	0,67%	1,51% (dont 0,83%)	9,34%	NC	0,92%	2,43% (dont 0,83%)	8,33%	NC
FR0011885797	R-CO THEMATIC REAL ESTATE F EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	8,36%	0,61%	2,11% (dont NC)	8,71%	NC	0,92%	3,03% (dont NC)	7,71%	NC
FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2 EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	9,83%	1,97%	0,76% (dont 0,26%)	10,20%	NC	0,92%	1,68% (dont 0,26%)	9,19%	NC
FR0010909531	R-CO THEMATIC SILVER PLUS C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	-1,11%	3,58%	1,77% (dont 0,83%)	-0,99%	NC	0,92%	2,69% (dont 0,83%)	-1,90%	NC
FR00140019B9	R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQY C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	11,80%	0,00%	1,71% (dont 0,94%)	13,82%	NC	0,92%	2,63% (dont 0,94%)	12,77%	NC
BE6322537778	R-CO WM EURO EQUITIES RDT - DBI C EUR ACC	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	-2,26%	0,00%	1,54% (dont NC)	-1,67%	NC	0,92%	2,46% (dont NC)	-2,57%	NC
LU1956163023	RESP US MULTI-FACTOR EQY Classic CAPI	SICAV	BNP PARIBAS AM LUX	5	6,25%	13,15%	1,46% (dont NC)	6,25%	NC	0,92%	2,38% (dont NC)	5,27%	NC
FR0011212547	RMM ACT <sup>®</sup> USA C	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	0,38%	12,43%	1,54% (dont 0,82%)	0,59%	NC	0,92%	2,46% (dont 0,82%)	-0,34%	NC
FR0011069137	RMM ACT <sup>®</sup> USA H EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	5	5,80%	10,78%	1,52% (dont 0,82%)	6,00%	NC	0,92%	2,44% (dont 0,82%)	5,02%	NC
FR0007035563	RMM STRATÉGIE DYNAMIQUE C	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	3	6,37%	6,72%	1,4% (dont 0,77%)	7,43%	NC	0,92%	2,32% (dont 0,77%)	6,44%	NC
LU0171289902	SUSTAINABLE ENERGY FUND A2 EUR (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	4	-7,35%	8,48%	1,96% (dont NC)	-7,43%	NC	0,92%	2,88% (dont NC)	-8,28%	NC
LU0124384867	SUSTAINABLE ENERGY FUND A2 USD (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	5	-0,47%	9,04%	1,96% (dont NC)	-1,18%	NC	0,92%	2,88% (dont NC)	-2,09%	NC
LU0106244287	SWISS EQY A (C)	SICAV	Schroder Invest Mgmt (Europe) S.A	4	0,76%	4,08%	1,59% (dont NC)	1,06%	NC	0,92%	2,51% (dont NC)	0,13%	NC
LU0225737302	US ADVANTAGE FUND A	SICAV	MSIM FUND MANAGEMENT (IRE) LTD	NC	52,12%	4,21%	1,65% (dont 0,51%)	5,02%	NC	0,92%	2,57% (dont 0,51%)	4,05%	NC
LU0266117927	US ADVANTAGE FUND AH (EUR)	SICAV	Morgan Stanley Invest Mgmt (ACD) Ltd	6	48,92%	1,54%	1,67% (dont NC)	46,35%	NC	0,92%	2,59% (dont NC)	45,00%	NC
LU0073232471	US GROWTH FUND A	SICAV	MSIM FUND MANAGEMENT (IRE) LTD	NC	62,79%	5,38%	1,64% (dont NC)	7,18%	NC	0,92%	2,56% (dont NC)	6,19%	NC
LU0171301533	WORLD ENERGY FUND A2 EUR (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	6	-4,87%	16,86%	2,05% (dont 0,80%)	-3,77%	NC	0,92%	2,97% (dont 0,80%)	-4,66%	NC
LU0171305526	WORLD GOLD FUND A2 EUR (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	6	51,60%	8,75%	2,07% (dont 0,80%)	53,80%	NC	0,92%	2,99% (dont 0,80%)	52,39%	NC
LU0326422689	WORLD GOLD FUND A2 H EUR (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	6	58,86%	6,32%	2,09% (dont NC)	60,04%	NC	0,92%	3,01% (dont NC)	58,57%	NC
FR0055631609	WORLD GOLD FUND A2 USD (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	6	62,84%	9,32%	2,09% (dont NC)	64,25%	NC	0,92%	3,01% (dont NC)	62,74%	NC
LU0172157280	WORLD MINING FUND A2 EUR (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	5	-3,71%	10,61%	2,06% (dont NC)	-2,57%	NC	0,92%	2,98% (dont NC)	-3,47%	NC
LU0075056555	WORLD MINING FUND A2 USD (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	5	3,42%	11,19%	2,06% (dont NC)	4,04%	NC	0,92%	2,98% (dont NC)	3,08%	NC
LU0172157363	WORLD MINING FUND E2 EUR (C)	SICAV	BLACKROCK (Lux) S.A.	5	-4,19%	10,06%	2,56% (dont NC)	-3,06%	NC	0,92%	3,48% (dont NC)	-3,95%	NC
LU0514695690	XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1 C	ETF	DWS INVEST S.A	NC	26,01%	-1,93%	NC (dont NC)	NC	NC	0,92%	NC (dont NC)	NC	NC
<b>Fonds mixtes</b>													
FR0000172041	AXA AEDIFICANDI A Capi EUR	SICAV	AXA REAL ESTATE INVEST MGRS SGP	5	9,40%	-0,18%	1,69% (dont NC)	9,71%	NC	0,92%	2,61% (dont NC)	8,70%	NC
FR0000447039	AXA PEA RÉGULARITÉ Capi EUR	FCP	AXA INVEST MGRS PARIS	1	3,12%	1,54%	0,24% (dont NC)	3,13%	NC	0,92%	1,16% (dont NC)	2,18%	NC
FR0010174144	BDL REMPART C	SICAV	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	3	11,17%	11,83%	2,3% (dont NC)	12,30%	NC	0,92%	3,22% (dont NC)	11,27%	NC
FR0010028761	BNP PARIBAS CONVERTIBLES EUROPE Classic CAPI <sup>(11)</sup>	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	3	14,43%	3,23%	1,17% (dont 0,58%)	14,83%	NC	0,92%	2,09% (dont 0,58%)	13,77%	NC
FR0010948588	CAP BUSINESS	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	4,95%	4,77%	1,03% (dont 0,00%)	5,20%	NC	0,92%	1,95% (dont 0,00%)	4,23%	NC
FR0010135103	CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR Acc	FCP	CARMIGNAC GESTION	3	5,15%	2,66%	1,5% (dont 0,69%)	6,36%	NC	0,92%	2,42% (dont 0,69%)	5,38%	NC
LU0284394235	DNCA INVEST - EUROSE A (C) EUR	SICAV	DNCA FINANCE LUX	3	7,57%	5,26%	1,49% (dont 0,51%)	7,78%	NC	0,92%	2,41% (dont 0,51%)	6,79%	NC
LU0284394151	DNCA INVEST - EUROSE I (EUR)	SICAV	DNCA FINANCE LUX	3	8,26%	6,00%	0,85% (dont NC)	8,48%	NC	0,92%	1,77% (dont NC)	7,48%	NC
FR0007053111	ELITE N	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	3	5,64%	4,62%	3,16% (dont NC)	5,80%	NC	0,92%	4,08% (dont NC)	4,83%	NC
FR0007051040	EUROSE C EUR	FCP	DNCA FINANCE	3	7,48%	5,34%	1,5% (dont 0,58%)	7,87%	NC	0,92%	2,42% (dont 0,58%)	6,88%	NC
FR0007036900	HSBC SELECT EQY A	FCP	HSBC GLOBAL AM (FRANCE)	4	4,34%	7,97%	1,59% (dont NC)	5,02%	NC	0,92%	2,51% (dont NC)	4,05%	NC
FR0007036926	HSBC SELECT FLEXIBLE A	FCP	HSBC GLOBAL AM (FRANCE)	3	4,49%	4,51%	1,5% (dont NC)	4,79%	NC	0,92%	2,42% (dont NC)	3,83%	NC
FR0007382965	LAZARD PATRIMOINE EQUILIBRE	FCP	LAZARD FRERES GESTION	3	0,90%	5,20%	1,09% (dont 0,68%)	1,58%	NC	0,92%	2,01% (dont 0,68%)	0,65%	NC

Code ISIN	Libellé	Forme juridique <sup>(1)</sup>	Société de gestion	Indicateur de risque de l'actif (SRI) : 1 (faible) à 7 (élevé) <sup>(2)</sup>	Performance brute de l'actif		Frais de gestion de l'actif <sup>(3)</sup> dont frais rattachés (taux de rétrocessions de commissions <sup>(6)</sup> )	Performance nette de l'actif		Frais de gestion du contrat (gestion libre) <sup>(8)</sup>	Frais totaux <sup>(9)</sup> dont frais rattachés (taux de rétrocessions de commissions <sup>(6)</sup> )	Performance finale pour le titulaire du contrat	
					Annuelle (N-1) <sup>(5)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>		Annuelle (N-1) <sup>(7)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>			Annuelle (N-1) <sup>(10)</sup>	Moyenne annualisée sur 5 ans (N-1/N-5) <sup>(4)</sup>
FR0010400762	MONETA LONG SHORT A	FCP	MONETA AM	3	11,02%	6,48%	1,5% (dont NC)	11,30%	NC	0,92%	2,42% (dont NC)	10,28%	NC
FR0010482968	MULTI TALENTS C	FCP	ACA AM COMPANY & ASSOCIES	3	7,69%	5,37%	2,2% (dont 0,00%)	8,88%	NC	0,92%	3,12% (dont 0,00%)	7,88%	NC
FR0011170182	PRECIOUS METALS R	SICAV	OFI INVEST AM	5	26,38%	5,24%	1,5% (dont NC)	31,05%	NC	0,92%	2,42% (dont NC)	29,84%	NC
FR0011276567	R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	3	3,78%	1,12%	1,11% (dont 0,61%)	4,11%	NC	0,92%	2,03% (dont 0,61%)	3,15%	NC
FR0011276617	R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	3	3,47%	0,80%	1,41% (dont NC)	3,80%	NC	0,92%	2,33% (dont NC)	2,85%	NC
FR0010541557	R-CO CONVICTION CLUB C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	6,77%	6,60%	1,69% (dont 0,82%)	7,48%	NC	0,92%	2,61% (dont 0,82%)	6,49%	NC
FR0010537423	R-CO CONVICTION CLUB F EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	6,34%	6,19%	2,09% (dont NC)	7,05%	NC	0,92%	3,01% (dont NC)	6,07%	NC
FR0007009139	R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	3	11,46%	1,65%	1,51% (dont 0,77%)	11,89%	NC	0,92%	2,43% (dont 0,77%)	10,86%	NC
FR0013183290	R-CO OBJECTIF CROISSANCE	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	3	8,89%	7,22%	1,95% (dont NC)	9,38%	NC	0,92%	2,87% (dont NC)	8,37%	NC
FR0000981458	R-CO OPAL EQUILIBRE	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	10,85%	7,63%	2,04% (dont NC)	11,56%	NC	0,92%	2,96% (dont NC)	10,53%	NC
FR0007028907	R-CO OPAL MODÉRÉ C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	3	5,87%	2,76%	1,73% (dont 0,63%)	6,23%	NC	0,92%	2,65% (dont 0,63%)	5,25%	NC
FR0013367265	R-CO VALOR BALANCED C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	3	7,09%	5,25%	1,33% (dont 0,72%)	7,34%	NC	0,92%	2,25% (dont 0,72%)	6,35%	NC
FR0011253624	R-CO VALOR C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	7,22%	9,23%	1,48% (dont 0,80%)	8,53%	NC	0,92%	2,40% (dont 0,80%)	7,53%	NC
FR0011261189	R-CO VALOR D EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	7,02%	8,11%	1,48% (dont 0,80%)	8,33%	NC	0,92%	2,40% (dont 0,80%)	7,33%	NC
FR0011261197	R-CO VALOR F EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	4	6,84%	8,85%	1,83% (dont 0,99%)	8,15%	NC	0,92%	2,75% (dont 0,99%)	7,16%	NC
FR0007480629	RMM PATRIMOINE C	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	3	3,24%	2,24%	1,9% (dont 1,10%)	3,54%	NC	0,92%	2,82% (dont 1,10%)	2,59%	NC
FR0007035571	RMM STRATÉGIE DIVERSIFIÉE C	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	3	4,95%	4,91%	1,19% (dont 0,66%)	5,64%	NC	0,92%	2,11% (dont 0,66%)	4,67%	NC
FR0007035555	RMM STRATÉGIE MODÉRÉE C	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	5,81%	4,61%	0,91% (dont 0,55%)	6,08%	NC	0,92%	1,83% (dont 0,55%)	5,10%	NC
FR0007010657	SG LIQUIDITE PEA C	FCP	SOIETE GENERALE GESTION	1	2,89%	1,36%	0,39% (dont NC)	2,90%	NC	0,92%	1,31% (dont NC)	1,95%	NC
FR0010487512	TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE C	FCP	TAILOR AM	3	3,86%	2,58%	2,35% (dont 0,50%)	4,29%	NC	0,92%	3,27% (dont 0,50%)	3,33%	NC
FR0011062686	VITAL FLEX DYNAMIQUE	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	4	12,06%	6,93%	2,04% (dont NC)	12,50%	NC	0,92%	2,96% (dont NC)	11,47%	NC
<b>Fonds monétaires</b>													
FR0000288946	AXA COURT TERME A Capi EUR	SICAV	AXA INVEST MGRS PARIS	1	3,14%	1,51%	0,13% (dont NC)	3,13%	NC	0,92%	1,05% (dont NC)	2,18%	NC
FR0007009808	BNP PARIBAS MOIS ISR I CAPI <sup>(11)</sup>	FCP	BNP PARIBAS AM EUROPE	1	3,18%	1,58%	0,12% (dont 0,00%)	3,18%	NC	0,92%	1,04% (dont 0,00%)	2,23%	NC
FR00140003X3	R-CO TRÉSorerIE 6M S EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	1	0,00%	0,00%	0,33% (dont NC)	NC	NC	0,92%	1,25% (dont NC)	NC	NC
FR0007442496	RMM COURT TERME C	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	1	2,91%	1,34%	0,31% (dont 0,00%)	2,93%	NC	0,92%	1,23% (dont 0,00%)	1,98%	NC
FR0010294892	RMM DOLLAR PLUS Part P	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	1	3,92%	2,10%	0,75% (dont NC)	3,90%	NC	0,92%	1,67% (dont NC)	2,94%	NC
<b>Fonds obligations</b>													
FR0010371609	ALLIANZ EURO HIGH YIELD I C et/ou D (EUR)	FCP	ALLIANZ GLOBAL INVEST GMBH	3	8,35%	3,89%	0,54% (dont 0,01%)	8,62%	NC	0,92%	1,46% (dont 0,01%)	7,62%	NC
FR0010032326	ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC (EUR)	FCP	ALLIANZ GLOBAL INVEST GMBH	3	7,86%	3,42%	0,97% (dont 0,32%)	8,12%	NC	0,92%	1,89% (dont 0,32%)	7,13%	NC
LU1670724373	M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND A EUR	SICAV	M&G Lux S.A.	3	2,54%	1,01%	1,34% (dont NC)	2,69%	NC	0,92%	2,26% (dont NC)	1,75%	NC
IE00B3MB7B14	MUZINICH SHRTDURAT*HIGHYIELD FUND H Euro Acc R	ICVC	MUZINICH & CO IRE LTD	3	3,86%	1,90%	1,23% (dont 0,50%)	3,75%	NC	0,92%	2,15% (dont 0,50%)	2,80%	NC
FR0000097495	OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL C/D	SICAV	OFI INVEST AM	3	6,29%	1,18%	0,98% (dont NC)	6,25%	NC	0,92%	1,90% (dont NC)	5,27%	NC
FR0000003196	OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS R (C) EUR	SICAV	NATIXIS INVEST MGRS INTER	3	3,03%	-2,84%	0,72% (dont 0,31%)	3,07%	NC	0,92%	1,64% (dont 0,31%)	2,12%	NC
FR0007393285	R-CO 4CHANGE NET ZERO CREDIT EURO C EUR	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	2	5,60%	0,75%	0,79% (dont 0,43%)	5,63%	NC	0,92%	1,71% (dont 0,43%)	4,66%	NC
FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	4,00%	1,49%	0,51% (dont 0,28%)	3,99%	NC	0,92%	1,43% (dont 0,28%)	3,03%	NC
FR0007008750	R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	7,05%	1,87%	0,82% (dont 0,39%)	7,05%	NC	0,92%	1,74% (dont 0,39%)	6,07%	NC
FR0010807107	R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	6,84%	1,67%	0,92% (dont NC)	6,86%	NC	0,92%	1,84% (dont NC)	5,88%	NC
FR0007027404	R-CO OPAL ABSOLU	FCP	ROTHSCHILD & CO AM	2	5,96%	3,07%	1,7% (dont 0,59%)	6,16%	NC	0,92%	2,62% (dont 0,59%)	5,18%	NC
FR001400SE57	R-CO TARGET 2029 HY C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	3	0,00%	0,00%	1,11% (dont NC)	NC	NC	0,92%	2,03% (dont NC)	NC	NC
FR001400SEI6	R-CO TARGET 2030 IG C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	0,00%	0,00%	1,01% (dont 0,00%)	NC	NC	0,92%	1,93% (dont 0,00%)	NC	NC
FR0013417524	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	2	7,00%	3,59%	0,92% (dont 0,50%)	7,12%	NC	0,92%	1,84% (dont 0,50%)	6,13%	NC
FR0013127222	RMM TRÉSorerIE 6M C EUR	SICAV	ROTHSCHILD & CO AM	1	3,06%	1,42%	0,35% (dont 0,00%)	3,07%	NC	0,92%	1,27% (dont 0,00%)	2,12%	NC
<b>Fonds spéculatifs</b>													
LU0616900774	EXANE PLEIADE FUND B	SICAV	EXANE AM	2	5,84%	2,97%	2,13% (dont NC)	5,67%	NC	0,92%	3,05% (dont NC)	4,70%	NC

Rothschild Martin Maurel

Société en commandite simple au capital de 35 043 490 euros

RCS Paris 323 317 032 - TVA FR 93 323 317 032 - N° ORIAS 07023143

Siège social : 29, avenue de Messine - 75008 Paris

AEP - ASSURANCE EPARGNE PENSION \*

une marque commerciale de BNP PARIBAS CARDIF

Cardif Assurance Vie - Entreprise régie par le Code des Assurances

Société Anonyme au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris

Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre CEDEX

N°ADEME : FR200182\_01XHWE

CARDIF ASSURANCE VIE

Entreprise régie par le Code des Assurances

Société Anonyme au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris

Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre CEDEX - Tel : 01 41 42 83 00



## Informations relatives aux supports en unités de compte qualifiés d' « Investissements durables »

Conformément à l'article L131-1-2 du Code des assurances, le contrat propose des supports en unités de compte constitués d'instruments financiers qualifiés d' « Investissements durables »

1/ Support(s) solidaire(s) d'utilité sociale :

Code ISIN	Libellé
FR0000983819	OFI INVEST ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE C

2/Supports ayant obtenu un label reconnu par l'Etat au titre de l'investissement socialement responsable ou du financement de la transition énergétique et écologique :

- « **Label ISR** » (Investissement Socialement Responsable)
- « **Label Greenfin** » (France Finance Verte)

Les supports en unités de compte répondant à l'un de ces labels sont indiqués dans la présente liste de supports.

**Proportion de supports en unités de compte du contrat qualifiés d' « Investissements durables » par rapport au nombre total des supports listés dans la présente liste des supports :**

<b>Pourcentage de fonds « Investissements durables » dans le contrat :</b>	<b>20%</b>
--	------------

## Informations sur la politique environnementale et sociale au titre du règlement UE 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

En application du Règlement (UE) 2019/2088, dit « SFDR » du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le contrat en référence promeut des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG) et, à ce titre, est qualifié d'Article 8 au sens du règlement SFDR.

Cette qualification est subordonnée à l'existence d'au moins un investissement dans un support catégorisé Article 8 au sens du Règlement SFDR, conservé durant la période de détention du contrat.

Le tableau ci-après indique la classification SFDR des supports en unités de compte suivante :

- « **Article 8** » : ces supports promeuvent entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne
- « **Article 9** » : ces supports ont un objectif d'investissement durable.

Les engagements de transparence de Cardif Assurance Vie en matière de durabilité sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibascardif.com/fr/responsabilite-societale-des-entreprises>

### Fonds en euros (Article 8 du règlement UE 2019/2088)

Si votre contrat ne comporte pas le Fonds Général, les informations ci-dessous ne le concernent pas.

**Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.**

Les informations délivrées en matière de durabilité dans le document ci-joint intitulé « *Informations précontractuelles sur la Durabilité (produits financiers visés à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852* » visent à informer les Souscripteurs de la manière dont le Fonds Général de Cardif Assurance Vie (Fonds en euros) promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans ses investissements conformément à l'article 8 du règlement UE2019/2088 et UE2020/852 dit « SFDR ».

Cardif Assurance Vie met en œuvre les moyens adéquats visant à remplir et suivre les objectifs figurant dans ce document.

Cette obligation de moyens ne peut cependant constituer une obligation de résultat, notamment lorsque l'évolution et l'atteinte de ces objectifs dépendent de facteurs exogènes à l'assureur (volatilité élevée des marchés financiers, décisions soudaines des entités dans lesquelles le fonds en euros investi, par lesquelles elles modifient leur stratégie ou classification en matière environnementale et/ou sociale, évolutions réglementaires, modification de la doctrine des régulateurs dans la définition ou l'appréciation des investissements ESG...).

En cas de modification des caractéristiques environnementales et/ou sociales, une information sera communiquée aux Souscripteurs dans l'information annuelle ou sur le site internet de l'Assureur.

### Fonds en euros thématique « Euro Private Strategies » (Article 6 du règlement UE 2019/2088) (code support : FGTHEMA)

Si votre contrat ne comporte pas le Fonds en euros thématique « Euro Private Strategies », les informations ci-après ne le concernent pas.

Ce produit financier (Fonds en euros thématique « Euro Private Strategies ») ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance ni n'a pour objectif l'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du Règlement UE2019/2088 dit « SFDR ».

**Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de l'article 7 du règlement UE2020/852 dit « Taxonomie ».**

### Risques en matière de durabilité

Les risques en matière de durabilité, c'est-à-dire les événements ou situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement, sont intégrés dans les décisions d'investissement d'Euro Private Strategies. Des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») sont prises en compte pour les fonds de Private Equity via des questionnaires adressés aux sociétés de gestion. Ces questionnaires de due diligence sont renforcés sur les axes suivants :

- l'intégration des critères ESG au sein de la société de gestion sélectionnée

- la mise en œuvre de critères et du suivi ESG au niveau des entreprises sous-jacentes des Fonds.

Un comité revoit ces différents éléments d'analyse ESG lors de la prise de décision d'investissement.

### Incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement d'Euro Private Strategies

L'impact de la stratégie d'investisseur durable long terme de BNP Paribas Cardif se mesure difficilement sur un horizon court. La contribution au rendement sera appréciée par la résilience de ses investissements face aux risques de durabilité.

Le Fonds en euros thématique « Euro Private Strategies » ne prend pas en compte les incidences négatives en matière de durabilité des produits.



**Supports en unités de compte (Article 8 et Article 9 du règlement UE 2019/2088)**

Vous trouverez ci-dessous la liste des supports en unités de compte disponibles sur votre contrat à la date d'établissement du présent document dont la société de gestion a indiqué faire la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (art 8 du règlement UE2019/2088) ou indiqué avoir pour objectif l'investissement durable (art 9 du règlement UE2019/2088) :

- Pour bénéficier de ces caractéristiques, vous devez investir dans au moins un de ces supports pour la durée d'investissement recommandée de ceux-ci.

- Vous devez vous reporter au prospectus de chacun de ces OPC pour prendre connaissance de l'ensemble des informations environnementale et sociales.

Les informations en matière de durabilité des supports de catégorie « Article 8 » ou « Article 9 » sont également disponibles sur le site internet de Cardif Assurance Vie : <https://document-information-cle.cardif.fr/aep>

**Proportion de supports de catégories « Article 8 » ou « Article 9 » par rapport au nombre total de supports listés dans la présente liste des supports :**

Nombre de supports « Article 8 »	114
Pourcentage de supports « Article 8 »	69%
Nombre de supports « Article 9 » constitués d'OPC	15
Pourcentage de supports « Article 9 » constitués d'OPC	9%
Nombre de supports « Article 9 » constitués de supports en unités de compte autres que des OPC (EMTN, supports immobiliers, titres vifs ...)	N/A
Pourcentage de supports « Article 9 » constitués de supports en unités de compte autres que des OPC (EMTN, supports immobiliers, titres vifs ...)	N/A

Code ISIN	Libellé	Société de gestion	SFDR	Label Greenfin*	Label ISR*
FR0010371609	ALLIANZ EURO HIGH YIELD I C et/ou D (EUR)	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	8		
FR0010032326	ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC (EUR)	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	8		
LU0256839274	ALLIANZ EUROPE EQUITY GROWTH AT (EUR)	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	8		
LU1548497772	ALLIANZ GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE AT (H2-EUR)	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	8		
FR0007052782	AMUNDI CAC 40 UCITS ETF Dist	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	6		
FR0007054358	AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	6		
LU1681037864	AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF EUR DAILY Hedged Cap	AMUNDI Luxembourg S.A.	6		
FR0010429068	AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS III UCITS ETF C-EUR	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	6		
FR0010361683	AMUNDI MSCI INDIA II UCITS ETF Acc	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	6		
LU1165272862	ARISTOTLE US EQUITIES AH EUR Cap	ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS	6		
LU0165289439	ASIA EX JAPAN EQUITY A (C)	HSBC Investment Funds (Luxembourg) SA	8		
FR0000288946	AXA COURT TERME A Capitalisation EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	8		2021
FR0000172041	AXA AEDIFICANDI A Capitalisation EUR	AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS SGP	8		
FR0000447039	AXA PEA RÉGULARITÉ Capitalisation EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	8		
IE0004866889	BARING HONG KONG CHINA FUND A EUR Inc	BARING INTERNATIONAL FUND MANAGERS (IRELAND) LT	8		
FR0010651224	BDL CONVICTIONS C	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	8		
FR0010174144	BDL REMPART C	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	8		
LU0093570330	BL EQUITIES EUROPE B	BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS S.A.	8		2020
FR0010668145	BNP PARIBAS AQUA Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	9		2019
FR0010115410	BNP PARIBAS BEST SELECTION ACTIONS EURO ISR Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	8		2021
FR0010028761	BNP PARIBAS CONVERTIBLES EUROPE Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	8		
FR0010077412	BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	8		2021
FR0010536144	BNP PARIBAS INDICE EURO Classic DISTRIBUTION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	6		
FR0007009808	BNP PARIBAS MOIS ISR I CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	8		2019
FR0010128587	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND RESPONSABLE Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	8		2021
FR0010948588	CAP BUSINESS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS A EUR Acc	CARMIGNAC GESTION	9		2018
FR0010148981	CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR Acc	CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG	8		2021
FR0010135103	CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR Acc	CARMIGNAC GESTION	8		2023
FR0007450002	CG NOUVELLE ASIE C	COMGEST S.A.	8		
LU0594300096	CHINA CONSUMER FUND A-ACC-Euro	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (Luxembourg) S.A.	8		
LU0823426308	CHINA EQUITY Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE	8		
LU0318931192	CHINA FOCUS FUND A-ACC-Euro	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (Luxembourg) S.A.	8		
LU0210526637	CHINA FUND A USD	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	8		
LU0823414635	CLEAN ENERGY SOLUTIONS Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	9		

Code ISIN	Libellé	Société de gestion	SFDR	Label Greenfin*	Label ISR*
IE0030351732	COMGEST GROWTH CHINA Euro (C)	COMGEST S.A.	6		
IE00BD1DJ122	COMGEST GROWTH JAPAN EUR R Acc Class	COMGEST ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL LIMITE	8		
FR0000284689	COMGEST MONDE C	COMGEST S.A.	8		
FR0000295230	COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	COMGEST S.A.	8		
LU0284394235	DNCA INVEST - EUROSE A (C) EUR	DNCA FINANCE LUXEMBOURG	8		2021
LU0284394151	DNCA INVEST - EUROSE I (EUR)	DNCA FINANCE LUXEMBOURG	8		2021
LU0507265923	DWS INVEST TOP DIVIDEND LC	DWS INVESTMENT S.A	8		
FR0010321810	ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE A	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	8		2019
LU0164902453	ECONOMIC SCALE US EQUITY AC	HSBC Investment Funds (Luxembourg) SA	6		
LU0304955437	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH A EUR	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS LUXEMBOURG SA	8		
LU0138007074	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH A EUR Hedged	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS LUXEMBOURG SA	8		
LU0073868852	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH A USD	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS LUXEMBOURG SA	8		
LU0225245348	EDGEWOOD L SELECT - US SELECT GROWTH I EUR Hedged	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS LUXEMBOURG SA	8		
FR0000400434	ELAN FRANCE BEAR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0007053111	ELITE N	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
LU0498181733	EMERGING MARKETS EQUITY FUND A Acc EUR	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	8		
FR0000284150	ESSOR EMERGING MARKETS	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0000931362	ESSOR USA OPPORTUNITIES P	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
LU0164906959	EUROPE VALUE A	HSBC Investment Funds (Luxembourg) SA	8		
LU0048578792	EUROPEAN GROWTH FUND A-Euro	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (Luxembourg) S.A.	8		
LU0524465977	EUROPEAN OPPORTUNITIES A Accumulation EUR	AFFM S.A.	8		
LU0235308482	EUROPEAN OPPORTUNITIES R Accumulation EUR	AFFM S.A.	8		
FR0007051040	EUROSE C EUR	DNCA FINANCE	8		2021
LU0616900774	EXANE PLEIADE FUND B	EXANE ASSET MANAGEMENT	8		
LU0048573561	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-USD	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (Luxembourg) S.A.	8		
IE0031814852	FSSA GREATER CHINA GROWTH FUND I (Accumulation) USD	First Sentier Investors (Hong Kong) Limited	8		
LU0552385295	GLOBAL OPPORTUNITY FUND A	MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	8		
LU0070992663	GLOBAL TECHNOLOGY LEADERS FUND A2 (C)	JANUS HENDERSON INVESTORS EUROPE S.A.	8		
LU0365775922	GREATER CHINA A EUR (C)	Schroder Investment Management (Europe) S.A	6		
LU0823416762	HEALTH CARE INNOVATORS Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	8		
FR0007430806	HMG DECOUVERTES D	HMG FINANCE	8		
FR0010241240	HMG GLOBETROTTER C	HMG FINANCE	6		
FR0000427809	HSBC ACTIONS EUROPE AC	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	6		
FR0010143545	HSBC ACTIONS PATRIMOINE AC	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	6		
FR0010745778	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED A	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	8		
FR0000982449	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	9	2019	2019
FR0007036900	HSBC SELECT EQUITY A	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	6		
FR0007036926	HSBC SELECT FLEXIBLE A	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	6		
IE0031442068	ISHARES CORE S&P 500 UCITS ETF USD (Dist)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LIMITED	6		
LU0159052710	JPM US TECHNOLOGY FUND A (acc) - EUR	JPMorgan Asset Management (Europe) SARL	8		
FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO I	LAZARD FRERES GESTION	8		2021
FR0007382965	LAZARD PATRIMOINE EQUILIBRE	LAZARD FRERES GESTION	8		
FR0007082060	LMDG FAMILLES & ENTREPRENEURS (EUR) P	UBS LA MAISON DE GESTION	6		
LU1809976522	LO FUNDS - WORLD BRANDS PA	LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) SA	8		
LU1670724373	M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND A EUR	M&G Luxembourg S.A.	8		
FR0000292278	MAGELLAN C	COMGEST S.A.	8		
FR0010554303	MANDARINE VALEUR R	MANDARINE GESTION	8		2021
LU0914733059	MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY R/A(EUR)	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	9	2019	2016
FR0010400762	MONETA LONG SHORT A	MONETA ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010298596	MONETA MULTICAPS C	MONETA ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010482968	MULTI TALENTS C	ACA ASSET MANAGEMENT COMPANY & ASSOCIES	6		
IE00B3MB7B14	MUZINICH SHORTDURATIONHIGHYIELD FUND FUND Hedged Euro Accumulation R	MUZINICH & CO IRELAND LIMITED	8		
FR0011010149	NATIXIS ACTIONS US GROWTH H-R (C) EUR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	6		
FR0000983819	OFI INVEST ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE C	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	8		2016
FR0000097495	OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL C/D	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	6		
FR0000003196	OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS R (C) EUR	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	8		2022
LU0090689299	PICTET - BIOTECH P USD	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	9		
LU0280435388	PICTET - CLEAN ENERGY TRANSITION P EUR (C)	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	9		2018

Code ISIN	Libellé	Société de gestion	SFDR	Label Greenfin*	Label ISR*
LU0386882277	PICTET - GLOBAL MEGATREND SELECTION P EUR (C)	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	8		
LU0270904781	PICTET - SECURITY P EUR (C)	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	8		
LU0372507243	PICTET - TIMBER HP EUR (C)	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	9		2018
LU0104884860	PICTET - WATER P EUR (C)	PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.	9		2020
FR0000422859	PLUVALCA FRANCE SMALL CAPS A	FINANCIERE ARBEVEL	8		2021
FR0011170182	PRECIOUS METALS R	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	8		
FR0012383743	R-CO 4CHANGE INCLUSION & HANDICAP EQUITY C EURO	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	9		2020
FR0011276567	R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011276617	R-CO 4CHANGE MODERATE ALLOCATION F EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007393285	R-CO 4CHANGE NET ZERO CREDIT EURO C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	9		2020
FR0010784835	R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	9		2020
FR0010541557	R-CO CONVICTION CLUB C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010537423	R-CO CONVICTION CLUB F EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007009139	R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		2021
FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007008750	R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010807107	R-CO CONVICTION CREDIT EURO F EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007085063	R-CO CONVICTION EQUITY MULTI CAPS EURO P	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010807099	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO F EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010784348	R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010784330	R-CO CORE EQUITY EURO C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		2021
FR0007387071	R-CO MIDCAP FRANCE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0013183290	R-CO OBJECTIF CROISSANCE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0010035592	R-CO OPAL 4CHANGE SUSTAINABLE TRENDS C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007027404	R-CO OPAL ABSOLU	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007025523	R-CO OPAL CROISSANCE Cap EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011445378	R-CO OPAL EMERGENTS C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0000981458	R-CO OPAL EQUILIBRE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007028907	R-CO OPAL MODÉRÉ C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR001400SE57	R-CO TARGET 2029 HY C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR001400SE16	R-CO TARGET 2030 IG C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007468798	R-CO THEMATIC FAMILY BUSINESSES C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0007457890	R-CO THEMATIC REAL ESTATE C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011885797	R-CO THEMATIC REAL ESTATE F EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2 EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010909531	R-CO THEMATIC SILVER PLUS C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR001400O3X3	R-CO TRÉSorerIE 6M S EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR00140019B9	R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	9		2021
FR0013367265	R-CO VALOR BALANCED C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0013417524	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011253624	R-CO VALOR C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011261189	R-CO VALOR D EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011261197	R-CO VALOR F EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
BE6322537778	R-CO WM EURO EQUITIES RDT - DBI C EUR ACC	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
LU1956163023	RESPONSIBLE US MULTI-FACTOR EQUITY Classic CAPITALISATION	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	8		2019
FR0011212547	RMM ACTIONS USA C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0011069137	RMM ACTIONS USA H EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007442496	RMM COURT TERME C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0010294892	RMM DOLLAR PLUS Part P	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007480629	RMM PATRIMOINE C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007035571	RMM STRATÉGIE DIVERSIFIÉE C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0007035563	RMM STRATÉGIE DYNAMIQUE C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0007035555	RMM STRATÉGIE MODÉRÉE C	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	6		
FR0013127222	RMM TRÉSorerIE 6M C EUR	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
FR0007010657	SG LIQUIDITE PEA C	SOCIETE GENERALE GESTION	6		
LU0171289902	SUSTAINABLE ENERGY FUND A2 EUR (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	9		2019



Code ISIN	Libellé	Société de gestion	SFDR	Label Greenfin*	Label ISR*
LU0124384867	SUSTAINABLE ENERGY FUND A2 USD (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	9		2019
LU0106244287	SWISS EQUITY A (C)	Schroder Investment Management (Europe) S.A.	8		
FR0010487512	TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE C	TAILOR AM	8		
LU0225737302	US ADVANTAGE FUND A	MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	8		
LU0266117927	US ADVANTAGE FUND AH (EUR)	Morgan Stanley Investment Management (ACD) Limited	8		
LU0073232471	US GROWTH FUND A	MSIM FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	8		
FR0011062686	VITAL FLEX DYNAMIQUE	ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	8		
LU0171301533	WORLD ENERGY FUND A2 EUR (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0171305526	WORLD GOLD FUND A2 EUR (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0326422689	WORLD GOLD FUND A2 Hedged EUR (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0055631609	WORLD GOLD FUND A2 USD (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0172157280	WORLD MINING FUND A2 EUR (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0075056555	WORLD MINING FUND A2 USD (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0172157363	WORLD MINING FUND E2 EUR (C)	BLACKROCK (Luxembourg) S.A.	6		
LU0514695690	XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF 1 C	DWS INVESTMENT S.A.	NC		

\* Année d'obtention du Label

Rothschild Martin Maurel

Société en commandite simple au capital de 35 043 490 euros

RCS Paris 323 317 032 - TVA FR 93 323 317 032 - N° ORIAS 07023143

Siège social : 29, avenue de Messine - 75008 Paris

AEP - ASSURANCE EPARGNE PENSION \*

une marque commerciale de BNP PARIBAS CARDIF

Cardif Assurance Vie - Entreprise régie par le Code des Assurances

Société Anonyme au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris

Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre CEDEX

N°ADEME : FR200182\_01XHWE



CARDIF ASSURANCE VIE

Entreprise régie par le Code des Assurances

Société Anonyme au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris

Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre CEDEX - Tel : 01 41 42 83 00

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Document mis à jour en avril 2025

**Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne **gouvernance**.



### Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier répond à la définition de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR, à savoir qu'il promeut une combinaison de caractéristiques environnementales et sociales, tout en respectant des pratiques de bonne gouvernance.

Ce produit financier exclut les pays et les entreprises ayant les notes ESG (Environnement, Social et Gouvernance) les moins performantes, et tend à faire progresser la performance environnementale et sociale de son portefeuille. Ce produit financier promeut également des investissements à impact positif qui ont une intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental mesurable.

Afin de renforcer son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, BNP Paribas Cardif (maison mère de Cardif Assurance Vie) s'est engagé depuis 2021 à aligner son portefeuille d'investissement sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050. Cet engagement est intégré dans la gestion de ce produit financier.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

## ● Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

La réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier est mesurable à l'aide de six indicateurs :

1. **La sélection des pays selon des critères ESG** : Ce produit financier exclut les pays les moins performants sur ces enjeux, à travers l'application des politiques pays du Groupe BNP Paribas, complétée par une analyse de la performance ESG des États. Ce filtre s'applique sur les titres émis directement par les pays (obligations d'État) et les titres des entreprises (actions et obligations d'entreprises) dont le siège social est présent dans les pays exclus.
2. **La sélection des entreprises selon des critères ESG** : Des politiques sectorielles encadrent les investissements dans les domaines sensibles (tabac, charbon thermique, pétrole et gaz, etc.) De plus, ce produit financier utilise une approche « *best-in-class* » sectorielle. Ce filtre ESG permet d'exclure les entreprises les moins performantes au sein de chaque secteur d'activité.
3. **L'empreinte carbone (scopes 1 et 2)<sup>1</sup> des actions et obligations d'entreprises détenues en direct (tCO2e/M€ investi)** : Ce produit financier contribue à l'engagement pris par BNP Paribas Cardif de réduire cette empreinte d'au moins 23% entre fin 2020 et fin 2024.
4. **L'intensité carbone des producteurs d'électricité présents dans ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise détenues en direct** : Ce produit financier contribue à l'engagement pris par BNP Paribas Cardif d'atteindre une intensité carbone inférieure à 125 gCO2/kWh d'ici fin 2024.
5. **L'intensité carbone des immeubles de bureaux détenus en direct (en kgCO2e/m<sup>2</sup> occupé)** : Ce produit financier contribue à l'engagement pris par BNP Paribas Cardif de réduire d'au moins 12% cette intensité entre 2020 et 2030.
6. **Les investissements à impact positif** : Ce produit financier portera l'essentiel de l'engagement pris par BNP Paribas Cardif en matière d'investissements à impact positif de 1 Milliard d'euros en moyenne par an, d'ici à fin 2025. Ces investissements incluent notamment les obligations durables, les fonds d'infrastructures d'énergies renouvelables, les logements à loyers intermédiaires additionnels.

## ● Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs ?

Ce produit financier investit un minimum de 10 % de ses actifs dans des investissements durables. Ceux-ci sont définis par Cardif Assurance Vie pour chaque classe d'actifs ; à titre d'exemples :

- les **obligations vertes, sociales ou durables** émises par des états ou des entreprises, répondant aux exigences des normes internationales ;
- les **fonds cotés et non cotés** en proportion de leur part d'investissement durable ;
- les **infrastructures** d'énergie renouvelable ;
- les **actifs immobiliers** répondant à des normes exigeantes au niveau environnemental et/ou à des enjeux sociaux (logements à loyers intermédiaires notamment).

Ces investissements contribuent aux objectifs environnementaux et sociaux promus par le produit financier.

## ● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables de ce produit suivent la stratégie d'investissement responsable de Cardif Assurance Vie, qui prend en compte les principales incidences négatives.

La méthodologie de qualification des investissements durables - telle qu'exposée ci-dessus - permet de limiter les préjudices aux objectifs de durabilité sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption.

<sup>1</sup> Scope 1 : Emissions directes de gaz à effet de serre (provenant des installations fixes ou mobiles de l'entreprise). Scope 2 : émissions indirectes associées (consommation d'électricité, de froid et de chaleur)

-----Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte grâce à la mise en place d'exclusions applicables à l'ensemble des entreprises et des pays investis. Un filtre complémentaire sur la gouvernance est appliqué sur les entreprises pour la qualification d'investissement durable.

*Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Ce produit financier applique un filtre spécifique au niveau des entreprises, basé sur des notations externes évaluant la bonne intégration des quatre piliers du Pacte Mondial des Nations Unies : le respect des normes internationales du travail, des droits de l'Homme, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les entreprises écartées par ce filtre sont donc exclues de l'univers d'investissement.

*La Taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la Taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



## Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?



Oui



Non

La prise en considération des principales incidences négatives au niveau des investissements du produit financier s'intègre dans le cadre de gestion des risques de Cardif Assurance Vie. Les indicateurs relatifs à ces incidences négatives sont pris en considération à travers trois leviers :

- des politiques sectorielles,
- un processus d'analyse et d'intégration ESG,
- une politique d'engagement actionnarial.

Ces leviers sont détaillés dans le rapport d'investissement responsable<sup>2</sup> de Cardif Assurance Vie. Cardif Assurance Vie renforce régulièrement chacun de ces leviers en fonction des meilleures pratiques de place, des nouvelles thématiques à prendre en compte et des informations disponibles.



## Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ?

Ce produit prend en compte des critères ESG lors de l'analyse des actifs dans lesquels il investit. Cette analyse peut être qualitative et/ou quantitative. Différentes étapes structurent l'approche d'investisseur responsable de Cardif Assurance Vie. Ainsi, Cardif Assurance Vie collecte des données ESG spécifiques à chaque classe d'actifs qui sont ensuite analysées et intégrées dans les processus d'investissement.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs de risques tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

<sup>2</sup> Être un investisseur responsable - BNP Paribas Cardif

## 1) Les processus de sélection et d'investissement sont adaptés de la manière suivante :

### ➤ Investissements dans des obligations souveraines et supranationales :

Cardif Assurance Vie analyse la performance ESG des Etats afin d'exclure de l'univers d'investissement les pays les moins performants sur ces critères.

### ➤ Investissements dans des entreprises :

En complément des exclusions pays auxquelles les entreprises sont également soumises, le processus d'investissement responsable des titres détenus en direct par Cardif Assurance Vie suit les étapes suivantes :

- Un filtre est appliqué sur le respect des normes et traités internationaux. Le pays où l'entreprise a son siège social ne doit pas être sous embargo ni faire l'objet de sanctions financières ;
- Des exclusions sectorielles sont appliquées ;
- Un filtre « Best in class » ESG est appliqué, permettant d'exclure les entreprises dont le score ESG figure dans les 3 derniers déciles de son secteur d'activité ;
- Un filtre de transition carbone complète le processus ESG.

### ➤ Investissements dans des actifs immobiliers :

L'investissement en direct dans des actifs immobiliers consiste en l'acquisition, la gestion et la cession d'actifs immobiliers détenus par le produit financier. Les pratiques suivantes sont déployées pour répondre aux enjeux environnementaux :

- Pour les actifs en gestion directe, la certification/labélisation systématique des immeubles en construction (HQE<sup>3</sup>, BBC Effinergie<sup>4</sup>, BBCA Rénovation<sup>5</sup>, ...). Cardif Assurance Vie encourage également des modes de construction générant moins d'émissions de CO2. Lorsque c'est possible, les immeubles en phase de rénovation et en phase d'exploitation sont certifiés. Pour la gestion et les travaux, une amélioration de la performance environnementale est toujours recherchée.
- Une analyse de l'évolution des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires en gestion directe ainsi que de leur intensité carbone est réalisée chaque année dans le cadre de la cartographie de la performance énergétique du patrimoine immobilier.

Cardif Assurance Vie porte aussi une attention particulière à l'utilité sociale des logements en contribuant à renforcer l'offre de logements locatifs à loyers abordables notamment dans le cadre de dispositifs spécifiques (logements à loyers intermédiaires par exemple).

### ➤ Investissements dans des fonds externes :

- **Sur les fonds cotés** (fonds actions, fonds obligataires), Cardif Assurance Vie réalise une analyse ESG de la société de gestion et du fonds, notamment au travers d'un questionnaire de « due diligence » qui permet de mesurer via une notation interne le niveau d'intégration des critères ESG par le fonds.
- **Sur les fonds non cotés** (fonds de capital-investissement, fonds de dettes privées, fonds d'infrastructures), les sociétés de gestion sont interrogées sur leur processus d'intégration des critères ESG : dans un premier temps, au niveau de la société de gestion et de sa gouvernance, puis au niveau des entreprises financées par le fonds. Cette due diligence permet d'établir une notation ESG interne qui sera prise en compte lors de la validation de l'investissement.

## 2) Engagement par le vote et le dialogue :

Tout au long de la durée de détention des entreprises investies, Cardif Assurance Vie exerce ses droits de vote<sup>6</sup> aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles il est actionnaire, permettant ainsi de contribuer à la bonne orientation de la gouvernance des entreprises.

De plus, afin de renforcer son action dans la lutte contre le réchauffement climatique, BNP Paribas Cardif a adhéré en 2021 à l'initiative Climate Action 100+. Ses signataires se mobilisent afin d'inciter les plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique.

Par ailleurs, dans le cadre de ses investissements dans des fonds externes, Cardif Assurance Vie dialogue avec les sociétés de gestion afin de les inciter à intégrer davantage les enjeux extra-financiers dans leur processus de gestion. L'engagement auprès de ces dernières se fait au travers d'un questionnaire spécifique adressé aux sociétés de gestion sur leurs pratiques ESG. Il permet de

<sup>3</sup> HQE : Haute Qualité Environnementale

<sup>4</sup> BBC Effinergie : Bâtiment basse consommation

<sup>5</sup> BBCA Rénovation : Bâtiment Bas Carbone

<sup>6</sup> Rapport de vote disponible sur cette page : [être un investisseur responsable - BNP Paribas Cardif](#)



cartographier leurs pratiques et d'engager un dialogue notamment sur les exclusions sectorielles des sociétés de gestion et leur niveau d'intégration des critères ESG.

Cardif Assurance Vie a par ailleurs mis en place un dispositif de gestion des controverses auxquelles les sociétés investies seraient exposées. Ce dispositif associe les fonctions de contrôle et permet de prendre des décisions de gel ou de désinvestissement selon la criticité de la controverse.

## ● Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?

Le processus d'investissement responsable des titres détenus en direct du produit financier comprend les filtres d'exclusions suivants :

### 1) Exclusions de pays :

A travers l'application des politiques pays du Groupe BNP Paribas, un filtre est appliqué sur le respect des normes et traités internationaux (embargos et sanctions financières).

Cardif Assurance Vie applique aussi un filtre ESG sur les titres émis par les pays (obligations d'état) et les titres des entreprises présentes dans ces pays (actions et obligations d'entreprises). Seuls les pays qui ont une notation ESG satisfaisante sont conservés dans l'univers d'investissement :

- **L'Environnement** prend en compte le mix énergétique du pays, l'empreinte carbone nationale ainsi que la ratification de traités, notamment celui sur l'Accord de Paris. L'analyse reflète aussi des indicateurs sur les émissions de gaz à effet de serre, tels que les émissions de CO2 par rapport au produit intérieur brut,
- **Le Social** mesure les politiques menées par les États à l'égard de la pauvreté, de l'accès à l'emploi, de l'accès à l'électricité ainsi que la ratification de traités sur les droits du travail et les droits des enfants,
- **La Gouvernance** intègre entre autres le respect des droits de l'Homme et le respect des droits du travail.

### 2) Exclusions d'entreprises :

#### a. Exclusions sectorielles

Ces exclusions sont issues des politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas et encadrent les investissements dans des secteurs présentant des enjeux environnementaux ou sociaux. Ces politiques disponibles en ligne sur le site de BNP Paribas<sup>7</sup> sont régulièrement étendues ou révisées : agriculture, défense, énergie nucléaire, huile de palme, industrie minière, pâte à papier, pétrole et gaz, production d'énergie à partir du charbon. En complément, BNP Paribas a élaboré une liste de certains biens ou activités pour lesquels le Groupe exclut toute opération, du fait des risques environnementaux ou sociaux qu'ils présentent. Elle intègre notamment les filets dérivants, les fibres d'amiante, le tabac ou encore la production et le commerce d'armes interdites par les conventions internationales<sup>8</sup>.

BNP Paribas Cardif a également pris des engagements spécifiques concernant les secteurs du tabac et du charbon thermique :

- Exclusion des entreprises productrices, grossistes et distributrices dont plus de 10% du chiffre d'affaires est dérivé du tabac
- Mise en place d'un calendrier de sortie du charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (développeurs, entreprises minières, logistiques et producteurs d'électricité) en complément de l'engagement pris par BNP Paribas de sortir du charbon thermique au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et au plus tard en 2040 pour le reste du monde.

#### b. Approche « Best-in-Class » ESG

L'approche « Best-in-class » ESG privilégie les meilleures pratiques des entreprises au sein d'un même secteur d'activité pour les titres détenus en direct. Au sein de chaque secteur, les entreprises dont la notation ESG figure dans les trois derniers déciles (30%) sont exclues.

<sup>7</sup> Politiques de financement et d'investissement – BNP Paribas ([group.bnpparibas](http://group.bnpparibas))

<sup>8</sup> Liste d'exclusion de certains biens et services – BNP Paribas

c. Filtre de transition carbone

Ce filtre permet d'identifier les entreprises engagées dans la transition vers une économie bas carbone. Les entreprises qui émettent plus d'1 million de tonnes équivalent CO2 et dont la stratégie de transition énergétique est jugée faible (notation fournie par Moody's ESG inférieure à 30) sont exclues de l'univers d'investissement.

● Dans quelle proportion minimale le produit financier s'engage-t-il à réduire son périmètre d'investissement avant l'application de cette stratégie d'investissement ?

Ce produit financier ne s'est pas fixé à ce jour de proportion minimale de réduction de périmètre d'investissement, avant application de la stratégie d'investissement.

● Quelle est la politique mise en œuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ?

Ce produit financier applique un filtre spécifique au niveau des entreprises, basé sur des notations externes évaluant la bonne intégration des quatre piliers du Pacte Mondial des Nations Unies. Les pratiques de bonne gouvernance des entreprises investies sont évaluées au travers d'une notation ESG qui intègre un pilier de Gouvernance prenant en compte plusieurs critères dont la corruption, la politique de rémunération et les contrôles internes.

De plus, pour les entreprises dont il est actionnaire, Cardif Assurance Vie exerce ses droits de vote<sup>9</sup> aux assemblées générales, permettant ainsi de contribuer à la bonne orientation de la gouvernance des entreprises.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.



## Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



\*Cette part minimale est exprimée en % du total des investissements du produit financier.

● Comment l'utilisation de produits dérivés permet-elle d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Le recours à des produits dérivés est réalisé afin de minimiser ou de compenser les risques de perte de valeur des investissements. Les produits dérivés n'ont pas vocation à contribuer à l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

<sup>9</sup> Rapport de vote disponible sur cette page : [Être un investisseur responsable - BNP Paribas Cardif](#)



## Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Certains investissements durables du produit financier sont alignés sur la Taxinomie de l'Union Européenne. Cependant, ce produit financier n'a pas à ce jour d'objectif de part minimum d'investissement durable dans des activités alignées avec la taxinomie de l'Union Européenne.

### ● Ce produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE<sup>10</sup> ?



Oui



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

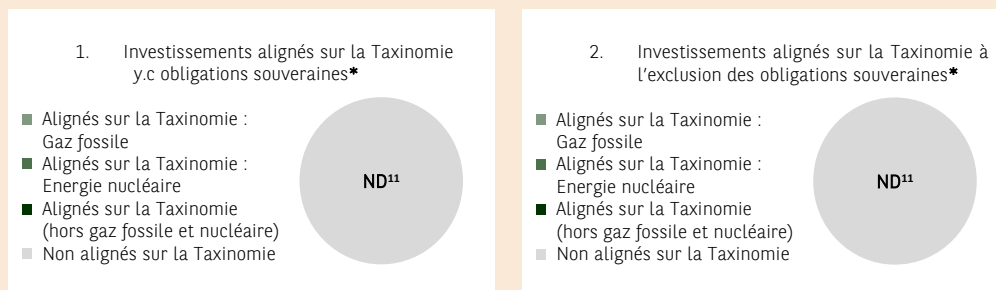


Non

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la Taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle est la proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Ce produit financier n'a pas à ce jour de part minimum d'investissement durable dans des activités transitoires et habilitantes. La stratégie d'investissement permet toutefois d'investir dans de tels supports.

<sup>10</sup> Les gaz fossiles et/ou les activités liées au nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que lorsqu'elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative à l'objectif de la taxinomie de l'UE. Les critères complets applicables aux activités économiques liées aux gaz fossiles et à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

<sup>11</sup> ND : Non disponible



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.



## Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

Parmi les objectifs d'investissement durable, BNP Paribas Cardif investit dans des supports poursuivant un ou plusieurs objectifs environnementaux. Ce produit financier ne cible cependant pas de part minimale d'investissement avec objectif environnemental aligné ou non à la taxinomie.



## Quelle est la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social ?

BNP Paribas Cardif investit dans des supports poursuivant un ou plusieurs objectifs sociaux. Ce produit financier ne cible cependant pas de part minimale d'investissement durable sur le plan social.



## Quels sont les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Les investissements du produit financier dans la catégorie #2 Autres intègrent les dérivés, les liquidités et certains actifs qui, après analyse, ne sont pas alignés sur les caractéristiques Environnementales/Sociales. Des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent au cas par cas selon la classe d'actifs et les données extra-financières disponibles.



## Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet :

Lien : [Être un investisseur responsable - BNP Paribas Cardif](#)